



UNE STRATÉGIE FONCIÈRE POUR PRÉSERVER L'EAU DES POLLUTIONS DIFFUSES

CULTIVER LE DIALOGUE EN TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM

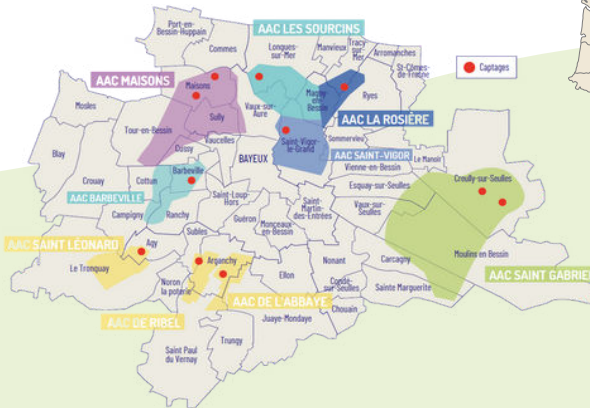
DÉPARTEMENT DU CALVADOS - RÉGION NORMANDIE

Cette fiche a été réalisée avec les collectivités et partenaires participant au programme "Dialogue territorial et pollutions diffuses" qui s'est déroulé entre octobre 2020 et juin 2025. Ce projet a été copiloté par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique et l'Ecole du Dialogue Territorial et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre du Plan Ecophyto II.

Retrouvez [ICI](#) tous les livrables du programme.

Ce récit rend compte du parcours d'Agathe Rémond, animatrice "captages" sur le territoire de Bayeux Intercom.

Elle a été accompagnée par Elsa Bonal (Déjà-là), cofondatrice de l'EDT, formatrice et rédactrice de cette fiche.



LE TERRITOIRE



80 % DE TERRES AGRICOLES EN COURONNE PÉRI-URBAINE DE BAYEUX (13000 HAB)



POLYCULTURE ÉLEVAGE DANS LE BOCAGE, GRANDES CULTURES EN PLAINE CAENNAISE (BLÉ, MAÏS, COLZA)



250 AGRICULTEURS



NITRATES ET PHYTOSANITAIRES



9 AIRES D'ALIMENTATION DE CAPTAGES

LE DIALOGUE EN CHIFFRES (2019 - 2024)

Le processus



22 personnes rencontrées en entretiens individuels



4 diagnostics agricoles



4 visites de terrain en bout de champ



4 ateliers thématiques



1 Démarche psychosociologique sur les représentations du monde agricole

Les produits



1 comité de suivi



2 fermes ouvertes



4 comités de pilotage

SOMMAIRE

Introduction	3
Une pratique de concertation déjà engagée	3
<i>Composer avec les besoins de la profession agricole et instiller la coopération</i>	4
<i>La montée en compétence de l'animatrice et la qualification de son l'Institution</i>	5
<i>Soutenir les enjeux territoriaux agricoles : préparer les conditions d'un changement de pratiques</i>	7
Une intention ambitieuse de dialogue territorial : élaborer une stratégie foncière	8
<i>Un changement qui suppose de soutenir le travail d'animation du dialogue</i>	10



UNE PRATIQUE DE CONCERTATION DÉJÀ ENGAGÉE

« Le dialogue est une nécessité pour la société : entendre les parties prenantes, composer avec tous les besoins, travailler en synergie, éviter les doublons. C'est un défi pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui : une culture s'est perdue et il faut recréer du collectif plus équitable, moins hiérarchisé et plus choisi. » La responsable de service d'un syndicat d'eau.

Bayeux Intercom est compétente en matière d'alimentation en eau potable sur 23 des 36 communes de son territoire, depuis le 1er juin 2005, pour la production comme la distribution. Dans le cadre de cette compétence de gestion en régie, Bayeux Intercom a lancé dès 2007 une démarche de concertation pour la préservation et la reconquête de la ressource en eau, pour les paramètres nitrates et pesticides, à l'échelle des aires d'alimentation de captage (AAC), en partenariat avec les trois syndicats d'eau voisins.

Le suivi de la démarche concertée est assuré par un comité de pilotage constitué des syndicats d'eau partenaires, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de l'Agence régionale de santé, de la Direction départementale des territoires et de la mer, du Conseil Départemental du Calvados, de la Région Normandie, de la Chambre d'Agriculture de Normandie, de Bio en Normandie et de représentants des agriculteurs installés dans la zone.

Le comité technique qui avait mis en œuvre la concertation est devenu groupe de suivi de la mise en œuvre du programme. Il est constitué des membres du comité de pilotage, d'agriculteurs du territoire, des coopératives, des syndicats agricoles, des lycées agricoles de la région, FR-Cuma, FR-Civam, Safer, Terres de Lien, du service Développement économique. Le comité de pilotage est réuni à un rythme annuel, conformément à la prescription de l'Agence de l'Eau ; et le comité technique avait été mobilisé deux fois avant l'épidémie de Covid.

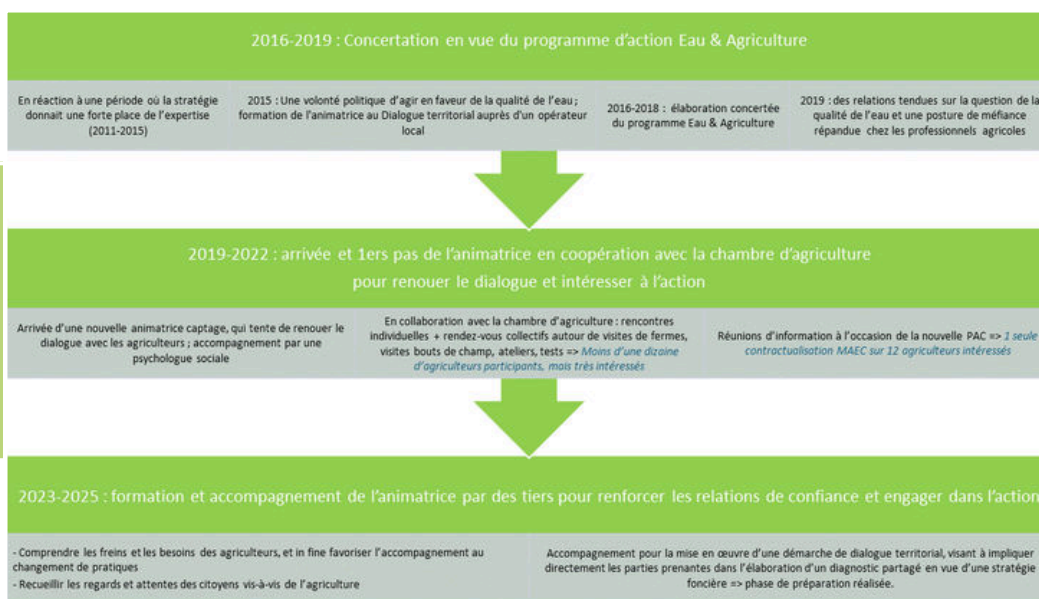
Au sein de la collectivité intercommunale, les actions sont suivies par la commission¹ « Eau potable - défense incendie - assainissement », présidée par Rémi François. La fonction d'animation des aires de captage est rattachée au Pôle Cycle de l'eau. Le poste de l'animatrice Captages est subventionné par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, au moyen d'une convention triennale, dont le renouvellement est conditionné. La première animatrice a été formée à la concertation par Bio en Normandie ; Agathe Rémond la remplace en 2019.

En prise de poste, elle se trouve confrontée à une dilution des responsabilités dans la conduite du programme : **le programme coconstruit aurait nécessité de maintenir le dialogue durant la mise en œuvre du plan d'action.** Ressentant un décalage entre les besoins du terrain et la norme administrative, Agathe attendait avec impatience de bénéficier de cette formation au dialogue territorial.



¹ Cette commission émet un avis avant le passage des dossiers en bureau communautaire puis en conseil communautaire de Bayeux Intercom.

TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM - CALVADOS



COMPOSER AVEC LES BESOINS DE LA PROFESSION AGRICOLE ET INSTILLER LA COOPÉRATION

Le programme concerté Eau & Agriculture initié en 2016 fut validé en 2019. Mais les premières démarches réalisées par un bureau d'étude, sans concertation, avaient déclenché une levée de bouclier de la profession agricole. La mise en place de la méthode de dialogue territorial suppose de revoir les bases de la concertation.

Sur 250 agriculteurs et dans un contexte territorial où l'élevage et la culture céréalière peuvent se trouver en concurrence, une quinzaine d'agriculteurs est engagée dans une démarche consistant à envisager un changement de pratiques agricoles. Pour quatre des agriculteurs volontaires, le levier a été le diagnostic d'exploitation agricole.

L'une des mesures incitatives consiste à faire un essai de désherbage mécanique sur une parcelle : la collectivité loue le matériel, ce qui facilite la logistique, et elle assure le conseil (via la chambre d'agriculture) ; puis des visites sont organisées pour favoriser l'échange entre pairs.

Être dans l'innovation et la créativité inspire la profession agricole. Les surfaces concernées sont marginales (10 ha), mais cette vitrine contribue à la sensibilisation : envisager des alternatives locales portées par les acteurs locaux.

C'est aussi partager une expérience concrète qui permette de sortir des positions défendues par chacune des parties. Chacun attend que l'autre prenne la responsabilité du changement, fort d'un présupposé de cohérence des mondes perçus comme adverses.

L'ANIMATRICE

« On n'oppose plus les enjeux de l'eau et de l'agriculture, pour créer les conditions d'une prise en compte mutuelle », rappelle l'animatrice.

« En tant qu'ingénieure, j'avais les connaissances techniques pour la restauration des rivières : j'avais raison sans prendre en compte les usages et les usagers. Cette posture technicienne peut mener à la confrontation ! Admettre les enjeux des agriculteurs, ça me parle mieux, humainement ; et territorialement ça fonctionne ! Ça nous permet de travailler ensemble en bonne intelligence. Mais la méfiance persiste des deux côtés : il ne faut pas faire de faux pas ».

UN AGRICULTEUR

« Il y a une nécessité de transparence entre État, Agence de l'eau et collectivité : celle-ci et l'administration doivent avoir un discours clair et jouer franc jeu. La profession agricole ne veut pas d'éléments tronqués : en cherchant bien, on trouve toutes les infos ! Il y a des écarts de vision entre acteurs : ça devient intéressant pour nous quand on comprend des enjeux de fond. Par exemple, comprendre le fonctionnement de la station d'épuration : l'incapacité à traiter le volume en cas de fortes pluies est en lien avec nos pratiques agricoles. Dans ces conditions, on se met à travailler main dans la main ; et le programme d'action pourrait devenir plus ambitieux ! ».

TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM - CALVADOS

La démarche de changement est rendue possible lorsque l'animatrice et l' élu de délégation s'accordent. Ce binôme essentiel à la co-construction d'une culture de dialogue doit s'entendre pour partager une même posture et adopter conjointement, sur un double plan politique et technique, la stratégie de dialogue.

L'ANIMATRICE

« Un spécialiste opérerait pour des mesures efficaces de conversion en agriculture biologique à 100% sur les AAC, ou par du 100% prairies.

Pour ma part, en l'absence d'une ambition politique à plus grande échelle sur les aires d'alimentation de captage, je cherche à fabriquer un climat, en accompagnant le changement volontaire de pratiques agricoles. Je fabrique des marges de manœuvre : je construis un relationnel doux avec les agriculteurs et avec la Chambre d'agriculture. La coopération bâtit la confiance. »

L'ÉLU

« Cette démarche de dialogue a facilité les échanges avec les agriculteurs : on a réussi à mettre en place un climat de confiance. Il n'y a plus la défiance qui était présente quelques années en arrière : nous n'avions pas alors la légitimité, en tant que producteur et distributeur d'eau, d'influencer leurs pratiques. Les agriculteurs craignaient le recours au réglementaire et mettaient en avant le souci du revenu agricole : en intégrant leurs problématiques, on fait passer nos propres règles. On est passé de l'opposition permanente à la réciprocité. »

Construire ce climat de confiance contribue à dédramatiser la perception de l'autre : « Ça change la posture de méfiance mutuelle : c'est comme ça que se mesure l'effet du dialogue. »

LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DE L'ANIMATRICE ET LA QUALIFICATION DE SON INSTITUTION

Ce parcours apprenant permet de tenir ensemble les dimensions individuelles et collectives de la montée en compétence dialogique.

La responsable de service, la chargée de mission et l' élu délégué à la gestion de l'eau, ont participé à la seconde cohorte du programme de formation² :

- La responsable du pôle et l' élu référent ont bénéficié de la sensibilisation (1 jour) ;
- L'animatrice a bénéficié de 5 jours de formation et 3 jours d'accompagnement destiné à soutenir sa mise en œuvre du processus de dialogue.

SÉCURISER LA FONCTION D'ANIMATION DU DIALOGUE TERRITORIAL

A la différence d'un contexte où la demande de dialogue territorial justifie l'intervention d'un tiers, le stagiaire en formation construit la double demande sociale et institutionnelle à l'égard du dialogue. Cela l'expose aux difficultés qu'un pilote de changement rencontre. La question de l'eau suscite des relations conflictuelles : dans une société fragmentée, engager le processus de dialogue va consister à retisser une culture de dialogue, au préalable de la conception de tout dispositif de dialogue. Derrière les tensions relationnelles se nichent des controverses professionnelles qui manquent d'espace pour se transformer.



² L'offre de formation de l'École du Dialogue territorial articule sensibilisation des élus et responsables de service, formation et accompagnement en contexte professionnel des animateurs, capitalisation des réalisations (en amont et en aval de ce parcours apprenant)

TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM - CALVADOS

DES VISIONS DIFFÉRENTES PARFOIS DIVERGENTES DE LA GESTION DE L'EAU

La gestion de l'eau renvoie aux fonctions de production et de distribution d'une part, et de préservation d'autre part ; il était fréquent que ces deux modes de gestion soient assurés par des entités distinctes. La préservation de la qualité de l'eau est une préoccupation plus récente dans un contexte de forte dégradation : l'aide des Agences de l'eau est conditionnée à l'embauche d'un animateur dédié à la qualité de l'eau. Aussi, la création de poste d'animateur de captage ne correspond pas toujours à une volonté politique de préservation de la qualité. Créer un poste peut être synonyme d'opportunité de fonds pour réaliser des travaux liés à la production ou à la distribution de l'eau.

Ces deux fonctions ont des enjeux (prix de l'eau, investissement de forage et d'entretien des canalisations), des perceptions des contraintes et des échelles très différentes des enjeux de qualité de l'eau. Celle-ci est soumise à la complexité de facteurs et d'acteurs comme aux aléas : la maîtrise technique est insuffisante pour appréhender cette complexité. Apprendre à travailler ensemble, de sorte que les différentes fonctions puissent être complémentaires, et surtout, ne pas se disqualifier mutuellement : c'est une condition d'une meilleure gestion de l'eau.

UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE D'ANIMATION TERRITORIALE : TRAVAILLER AUTREMENT EN COLLECTIF

« Ce que l'EDT propose est complet, mais ce qui nous manque c'est le temps alloué au dialogue, qui nous demande un travail différent de nos habitudes : la préparation et la conception nécessitent des plages temporelles plus longues, plus propices à l'élaboration ; or mon temps est morcelé. Alors, je priorise des échéances courtes, dédiées à des échanges avec les agriculteurs (sms, appels, mails, visites). Il y a des dossiers multiples à traiter de façon urgente : demandes d'aide matérielle au montage de dossier pour l'accès aux subventions, les réunions interservices, la gestion du quotidien. La conception du dispositif de dialogue territorial s'en trouve repoussé ».

Retarder le dispositif de dialogue est à la fois nécessaire pour créer les conditions du dialogue et préjudiciable à l'intégration des modalités spécifiques de la coopération. Le travail d'animation est un travail consommateur de temps : préparer une réunion contributive demande plus de travail.

« Caler un copil, c'est assez facile : 2 heures pour rédiger l'ordre du jour, faire les invitations et le PPT. Un comité de suivi me demande plus de travail pour rendre les participants plus actifs. Le copil demeure indispensable et l'élu y joue un rôle moteur dans la relation à l'Agence de l'eau. »

Construire une relation de réciprocité nécessite des étapes et d'intégrer les résistances ; et notamment de négocier en interne des conditions de travail qui rendent celui-ci possible.

Agathe considère qu'elle bénéficie d'une position privilégiée dans son institution : elle est assurée du soutien de sa responsable, Mme Lesage, et de son élu, M. Françoise, qui a investi pleinement et à long terme sa fonction d'élu intercommunal délégué à la gestion de l'eau potable. Pourtant le rapport aux savoirs induit par la culture patriarcale qu'elle décrit très bien est peu favorable au changement et à l'intégration des savoirs issus de l'expérience favorisée par la culture de dialogue.

« Je suis passée d'une posture de technicienne porteuse de réponses et de solutions, à celle d'animatrice de dialogue : lâcher la maîtrise pour adopter le questionnement ».



PASSER DU SENTIMENT D'IMPUISSANCE AU POUVOIR D'AGIR... OU PAS !

Des résistances internes poussent à l'inertie et entretiennent le sentiment d'impuissance. En formation, l'animatrice fait l'expérience d'une vie coopérative de groupe qui inspire l'agir collectif. Introduire du dialogue en interne de la collectivité, c'est mettre le collectif au travail sur lui-même. La fonction salariale exécutive et le positionnement institutionnel du poste sont peu favorables pour s'accorder l'autorité, celle qu'il faut savoir se donner pour impulser du changement.

« L'accompagnement a apporté une énorme plus-value à mon parcours. Cela m'a permis de structurer ce que je faisais déjà et d'aller dans des endroits où je n'avais pas envisagé d'aller, de creuser ce qui était enfoui. J'ai été lessivée par certaines séances : des phrases m'ont fait cogiter et m'ont poussée à changer de place. Ça m'a fait beaucoup travailler, ça m'a ouvert sur des choses que je m'interdisais ».

Pour préparer les apprenants à accompagner le changement, le parcours de l'EDT crée des opportunités de construction de sens par l'apprenant : en développant ses capacités réflexives sur sa propre pratique d'animation de réunion et ses expériences vécues, l'apprenant traverse les sensations suscitées par son expérience. La prise de conscience de certains empêchements libère son pouvoir d'agir. Encore faut-il que son institution rende possible ce changement. Il n'y a qu'à constater que la démission est une stratégie récurrente chez les animateurs captage : désinvestir sa fonction pour préserver son engagement professionnel.

TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM - CALVADOS

SOUTENIR LES ENJEUX TERRITORIAUX AGRICOLES : PRÉPARER LES CONDITIONS COLLECTIVES D'UN CHANGEMENT DE PRATIQUES AGRICOLES

Le dialogue suppose de tenter de comprendre chaque partie prenante. Un entretien avec un agriculteur permet d'identifier ses contraintes, de saisir l'obsession de l'analyse économique du rendement de l'exploitation et de contextualiser son comportement. Mieux comprendre et agir sur l'environnement de travail de l'agriculteur ouvrira la possibilité de changer les comportements.



UN AGRICULTEUR

« Dans 5 ans, une large part des 240 exploitants auront cessé leur activité. La perspective de la transmission freine l'engagement en MAEC* : cela représenterait une contrainte ou un amortissement pour un repreneur. Je ne vais pas leur coller ce dont ils ne voudront pas. Par ailleurs, les rendements n'étant pas terribles avec les alternatives sans utilisation de glyphosates, les financeurs ne veulent pas investir. »

« On ne peut plus tenir seul sur une ferme, psychologiquement, ce n'est pas tenable. Même en vacances mon gosse me dit que je ne suis pas là, parce que ma tête est restée sur l'exploitation. Il y a tellement de choses à penser ; alors quand le conseiller agricole me donne une consigne, je l'exécute ! On a la tête dans le guidon, sans visibilité. »

« Les mentalités n'évoluent pas assez : c'est exigeant de réfléchir ! Quand on travaille 50 à 70h hebdo et que l'administration nous met un étage de pression en plus, on ne tient pas. Quand arrivent les exigences environnementales, comme l'élargissement de l'interdiction de débroussailler pour préserver la nidification des oiseaux, ça nous pousse dans nos retranchements ! »

*MAEC : Mesures agroenvironnementales et Climatiques

Autrement dit, privilégier l'enjeu de rendement à celui de la compétence professionnelle est cohérent avec le contexte actuel. La majorité des agriculteurs est sensible au discours syndical majoritaire, repris par les représentants politiques dans les Chambres d'agriculture. Comme on l'a vu en interne de la collectivité, là aussi la complémentarité entre les sphères techniques et politiques doit être travaillée : faire la preuve du changement par l'expérimentation technique est conditionnée au soutien politique. Adopter la voie du dialogue serait facilité par une orientation plus franche de la part des prescripteurs.

Alors l'animatrice avance pas à pas, pour embarquer les agriculteurs volontaires. « Je multiplie les occasions modestes de rencontres : la visite de terrain, l'atelier thématique, une réunion avec 5 ou 6 agriculteurs sur la communication grand public ; etc. Il y a aussi la crainte de trop solliciter les acteurs, qu'il faut diversifier pour éviter la lassitude. »

Pourtant, le multi-acteurs est très apprécié par les acteurs locaux : il faut ouvrir la possibilité de rendre des comptes ; et explorer les situations de blocage.

UNE INTENTION AMBITIEUSE DE DIALOGUE TERRITORIAL : ÉLABORER UNE STRATÉGIE FONCIÈRE

Le dispositif de dialogue territorial vise à intervenir sur le foncier agricole pour préserver l'eau potable : la dynamique collective d'acteurs devra permettre d'agir sur les usages agricoles des sols, tout en soutenant les activités agricoles. S'inscrire dans la continuité de la mise œuvre du plan d'action concerté Eau & Agriculture sera un objectif nécessaire mais non suffisant. A ce stade, l'animatrice poursuit la différenciation des attentes et contraintes des parties prenantes dans leur diversité. L'intention est à la fois de construire un dispositif mobilisateur car intégratif des préoccupations de chaque partie prenante ; et de formuler ces préoccupations de sorte que chacune soit de mieux en mieux partagée.

EN TERMES D'OBJECTIFS :

- Rendre les usages du sol des AAC compatibles avec la préservation de la qualité de la ressource en eau potable (phytosanitaires et nitrates)
- Soutenir l'activité agricole, dans un contexte de cessation d'activité agricole
- Implanter des cultures à bas niveau d'intrants phytosanitaires et nitrates en conformité avec la prescription de l'Agence de l'Eau : 50 % des AAC en cultures à bas niveau d'intrants (BNI).
- Agir sur le foncier, tant auprès des propriétaires que des détenteurs de baux agricoles ; la collectivité ne souhaite pas acquérir le foncier

EN TERMES D'OBJETS DE DIALOGUE :

- Gouvernance du système de gestion de la stratégie foncière
- Identifier les critères locaux de pertinence des cultures BNI : herbe/prairie, AB, bocage énergie, luzerne et sainfoin, chanvre, sarrasin, biomasse énergie (miscanthus, switchgrass, taillis courte rotation, taillis très courte rotation) ;
- Restructurer le parcellaire agricole : scénarios de maintien/évolution d'usage/de propriété ; démarches individuelles / collectives
- Échange de propriété ou de fermage en aire d'alimentation de captage,
- Modifier les assolements, notamment en facilitant le recours au diagnostic d'exploitation agricole
- Recenser et scénariser les moyens de conversion acceptables par les parties prenantes : aides PSE*, appui technique et financier au désherbage mécanique, structuration de filière viables et pérennes, restauration scolaire, accompagnement au maintien en bio et à l'installation, maintien de prairie, gestion foncière ORE*, AFAFE*...
- Partage de visions des parties prenantes pour déterminer les autres objets de dialogue conditionnant leur engagement dans le dialogue

EN TERMES DE MOYENS :

- « Ne pas empirer la situation » : la dimension conflictuelle est clairement identifiée
- Porter une double attention aux objectifs opérationnels et relationnels : rencontrer l'autre et traverser les désaccords.
- Diagnostiquer et cartographier les pratiques existantes en AAC en termes d'impacts sur la qualité de l'eau
- Informer les acteurs des besoins de maîtrise foncière et des possibilités de maintien et/ou d'évolution des usages ou de la propriété à court, moyen ou long terme ;
- Élaborer des outils dédiés à la collectivité comme aux autres acteurs du territoire ; en préciser les échéances et les moyens nécessaires (humains, financiers, etc.).
- Intégrer de nouvelles démarches individuelles ou collectives impulsées par les acteurs agricoles
- Pratiques limitant les transferts des intrants à la nappe.
- Comment mesurer et s'assurer des pratiques BNI ?
- Identifier les outils à mobiliser pour maîtriser la propriété ou l'usage du sol.



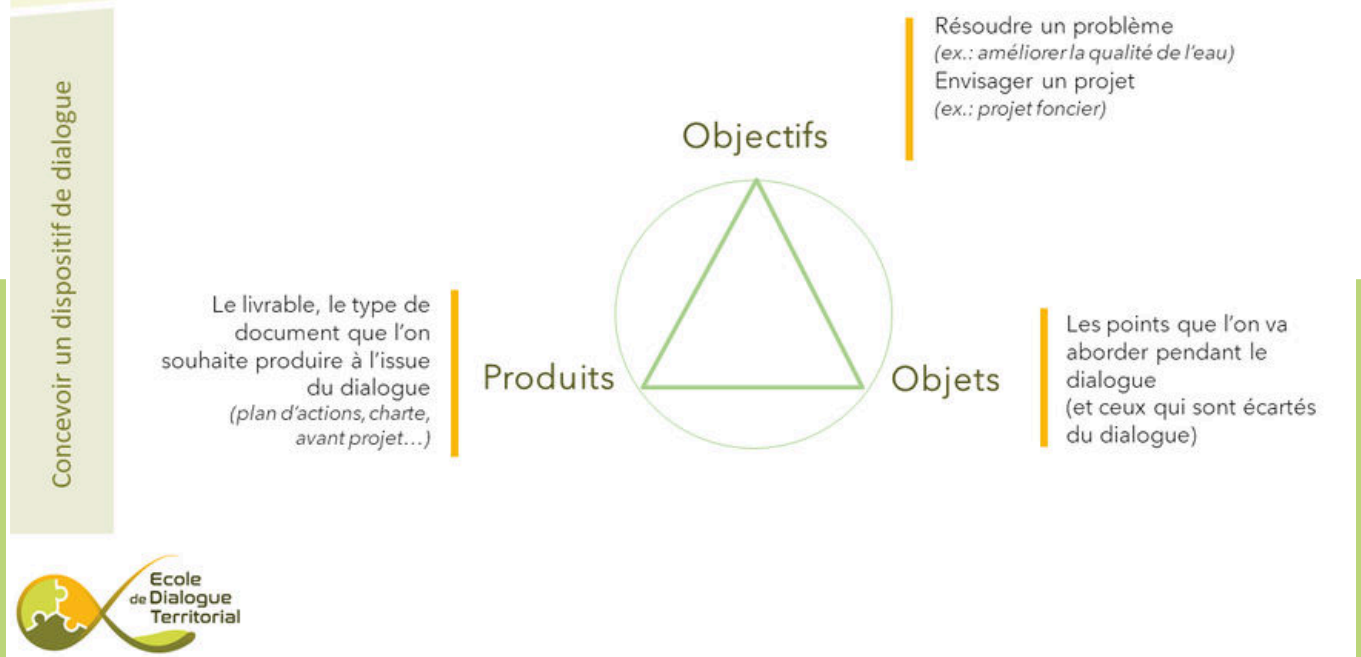
*PSE : Paiements pour Services Environnementaux
 *ORE : Obligations Réelles Environnementales
 *AFAFE : Aménagement foncier agricole, forestier et environnemental

TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM - CALVADOS

LES EFFETS ATTENDUS SUR LES AAC DU DISPOSITIF DE DIALOGUE TERRITORIAL :

- Le maintien des activités agricoles favorables à la qualité de l'eau
- Installer des activités agricoles compatibles avec la qualité de l'eau
- Liens sociaux, coopération sociale
- Émergence de filières agricoles locales
- Valorisation des agricultures locales auprès du grand public par une communication adaptée.

❖ Le cadre général du dialogue



En février 2024, un comité de suivi a été constitué pour relancer la participation autour de la mise en œuvre du programme d'action préexistant. Le dialogue territorial conduit à travailler avec de nouveaux interlocuteurs ; et la stratégie foncière fait monter en puissance des acteurs non techniques.

L'animatrice recense les acteurs à impliquer, du syndicat d'eau à l'agriculteur, en passant par les services de l'État, les partenaires techniques et financiers, les représentants techniques et politiques de la profession agricole ; mais aussi les négoce, les coopératives, les acteurs du foncier ; ou encore les citoyens et acteurs éducatifs, artistiques et culturels. S'en suit la préfiguration des instances de dialogue, de décision et de suivi, la validation du processus de décision, les étapes du dispositif (cf. Fiche expérience de la Communauté de Communes du Liancourtois dans l'Oise).

TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM - CALVADOS

UN CHANGEMENT AMBITIEUX QUI SUPPOSE DE SOUTENIR LE TRAVAIL D'ANIMATION DU DIALOGUE

METTRE EN RÉSEAU LES ANIMATEURS

Poursuivre le travail en réseau de pairs paraît indispensable pour sécuriser le changement dans lequel s'est engagé l'animatrice. Les disparités territoriales sont importantes en matière de dynamique collaborative, mais différentes opportunités existent :

- **Mettre localement en réseau les animateurs³**, qui sont en demande de cela et qui le font savoir. « Il y a des entrées très ponctuelles, mais comment faire pour réfléchir seule, pour savoir par où commencer, construire des étapes, bénéficier de REX, gagner en temps et en efficacité, faciliter l'intégration des nouveaux, bâtir des stratégies en écho ou en continuité entre territoires ».
- Compléter les réunions annuelles commanditées par les Agences de l'eau, constituées d'informations descendantes, par **des temps dédiés à l'échange de pratiques entre pairs**.
- **Laisser plus de place à l'échange entre animateurs** à l'occasion de webinaires.

Travailler en communauté professionnelle a pour effets de renforcer la légitimité et la reconnaissance du métier d'animatrice captage, et ainsi de soutenir le travail du binôme animateur et élu.



POLITISER LA QUESTION DE L'EAU

Il y a un enjeu fort à extraire la gestion de l'eau des débats d'experts, de façon à faire gagner en légitimité, et donc en responsabilité, les acteurs locaux. La perspective offerte par le dialogue territorial est de déplacer la décision fondée sur la rationalité technique vers son acceptabilité sociale. Le niveau de tension dans le monde agricole et l'émergence d'une radicalité politique de rupture y invitent.

Le dialogue local est empêtré dans des enjeux de pouvoir local. Reconstruire le lien social, partout où il se délite, est devenu un enjeu primordial des sociétés contemporaines : des controverses latentes deviennent des conflits interpersonnels. Alors que les institutions et les services sont cloisonnés sur leurs objets spécifiques, les plans d'action laissent l'action en plan quand il s'agit de relier de façon transverse des intérêts communs associant acteurs publics et acteurs privés.

UN AGRICULTEUR

« Il y a un risque concurrentiel entre les organismes agricoles (coopérative, Chambre), alors chacun tire la couverture à lui et cela peut éclairer qu'ils ne jouent pas le jeu du dialogue. Il faut mouiller sa chemise pour être tous de la partie et jouer le jeu de la collectivité »

Fonder de nouvelles stratégies institutionnelles de nature coopérative suppose de susciter des alliances entre acteurs techniques et politiques ; de fabriquer du commun, par le dialogue. Certains retravaillent déjà la gouvernance des administrations locales, de façon à renverser les pyramides organisationnelles pour renforcer les alliances de terrain et l'implication des parties prenantes dans la préservation de la qualité de l'eau de leur territoire.

³Le Département du Calvados a pris de l'initiative de mettre en réseau les animateurs Captage en juin 2025.

TERRITOIRE DE BAYEUX INTERCOM - CALVADOS

INSTILLER LA CULTURE DE DIALOGUE (QUAND LES CONDITIONS D'UN DISPOSITIF FORMEL DE DIALOGUE TERRITORIAL NE SONT PAS ENCORE LÀ)

Réunir les conditions politiques, institutionnelles, administratives, financières et sociales du dialogue territorial n'est pas chose facile. La gageure est de ne pas abandonner le dialogue quand les conditions ne sont pas réunies sur le territoire pour construire le dispositif formel qui rendrait possible un processus complet.

Valoriser par le récit ce qui est réalisé sur le territoire, améliorer la compréhension mutuelle des enjeux de chacun, fabriquer des occasions modestes d'expérimenter la qualité du travail coopératif, améliorer la qualité des relations interpersonnelles, légitimer les capacités d'expression des perceptions et des vécus : autant de moyens de déployer une culture locale de dialogue.

LAISSONS LE MOT DE LA FIN À AGATHE

« Avec les marges de manœuvre de ma fonction et des conditions de son exercice, je construis des éléments de la culture de dialogue, sans attendre que soient réunies les conditions nécessaires à un processus complet. Je me saisis du suivi du programme Eau & Agriculture qui existe déjà pour distiller cette culture de dialogue auprès d'une diversité plus large d'acteurs : ensemble nous construisons du sens pour agir. »

Autrices :

Elsa Bonal (Déjà-là) et Agathe Remond (Bayeux Intercom)

Relecteur.rices :

Pour l'Ecole de dialogue territorial : Philippe Barret (Geyser), Cécile Bourbon (Geyser), Claire Bouteloup (Voix croisées)
Avec les contributions des stagiaires, participants et partenaires du programme de formation.

Editeur : FNAB

Conception graphique : Morgane Wybrecht (FNAB)

Crédits photos : FNAB et EDT

Cette fiche expérience a été réalisée dans le cadre du projet "Dialogue Territorial et pollution diffuses" copiloté par la FNAB et l'Ecole du Dialogue Territorial.

Pour citer ce document : "Fiche expérience du Territoire de Bayeux Intercom, Calvados" - Projet "Dialogue Territorial et Pollutions Diffuses", FNAB et EDT, 2025.

Pour accéder aux ressources conçues dans le cadre du projet "Dialogue Territorial et Pollutions Diffuses", consultez la page web du projet : www.territoiresbio.org



Action du plan Ecophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité.

**COORDINATION & PARTENAIRES**